

Le mont Tendre se reboise-t-il ?

Autor(en): **Aubert, Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **84 (1933)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Phot. A. Barbey.

TYPE DE FORÊT VIERGE DANS LES MONTAGNES DE BOSNIE
(ALT. 1100 MÈTRES).

Matériel à l'ha: environ 900 m³. Sapin $\frac{7}{10}$, épicéa $\frac{2}{10}$, hêtre et érable $\frac{1}{10}$. On remarquera la forme des fûts de sapin dépouillés de branches sèches. Au centre, au premier plan: érables de 80 cm diamètre. Hauteur du peuplement: 43 m.



FORÊT COMPOSITE VIERGE DE LA VALLÉE DE LA GORZA, EN BOSNIE. Phot. A. Barbey.
Association typique du sapin, de l'épicéa et du hêtre. A l'arrière-plan: arbres tombés naturellement à terre, en décomposition.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

84^{me} ANNÉE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1933

N° 9/10

Le Mont Tendre se reboise-t-il ?

Au gré de nombreuses personnes, touristes, etc., le *Mont Tendre*, la plus haute sommité du Jura suisse (1683 m), est une montagne pelée, pierreuse, le long des flancs de laquelle la forêt est inexistante, si l'on met de côté les quelques épicéas disséminés le long de ses pentes et dont certains ne font pas preuve d'un état de santé très favorable. Que les croupes du Mont Tendre aient été jadis boisées, cela est incontestable; les preuves abondent, mais pour ne pas allonger, nous ne voulons pas les rappeler ici. Aujourd'hui encore, sur le versant nord-ouest de la sommité sud, la forêt s'élève assez serrée et compacte, jusqu'à 1640 m. Ailleurs, dans une dépression un peu abritée des vents, un îlot forestier s'étage de 1610 à 1650 m et le long des pentes du même versant, des sapelots, isolés ou groupés, grimpent à 1660 m, au minimum. Pourquoi a-t-on déboisé autrefois ? Evidemment, dans l'intention de créer du pâturage !

Partout dans notre pays où la forêt a été détruite, en montagne comme en pleine, divers indices : buissonnement, jeunes plants sur le chemin de l'arborescence, permettent de conclure à un reboisement plus ou moins prochain. Mais haut dans le Jura, au-dessus de 1500-1600 m, les progrès de la reforestation, si reforestation il y a, sont extrêmement lents et peu perceptibles dans le cours d'une existence humaine, car, à une telle altitude et contre les pentes culminales surtout, les ennemis de l'arbre, dont le plus dangereux est le vent, sont d'une puissance telle qu'il est trop souvent la victime des forces conjurées à sa perte. Le Mont Tendre jadis boisé, aujourd'hui dénudé ou presque, se reboise-t-il ? Essayons de répondre à la question posée !

Actuellement, la montagne avec son boisement très clairsemé se présente sous un aspect qui, depuis cinquante ans au moins, n'a pas subi de modification apparente. Ainsi, tel groupe

de sapelots que j'observe depuis plus de quarante ans, présente toujours la même figure. Il ne semble avoir crû ni en hauteur ni en diamètre. A cette altitude (1650 m) et sur la pente battue par les vents d'ouest, la croissance est d'une lenteur extrême. Ainsi une tige de 26 mm de diamètre accuse 30 ans d'âge, soit un épaississement radial annuel de 0,4 mm. Mais sous quel aspect se présentait notre montagne il y a 300 ou 400 ans, au point de vue forestier, nous n'en savons rien, car aucun document, aucune tradition n'en font mention, du moins pas à ma connaissance.

Etant admis que la forêt a existé jadis au Mont Tendre et que l'homme l'a détruite intentionnellement, les épicéas disséminés sur les deux versants sont la preuve évidente qu'elle tend à s'y réinstaller, mais à pas très lents. Suivant le point où l'on se place, on remarque des séries d'épicéas de taille décroissante, qui, semblables à une troupe de soldats échelonnés les uns derrière les autres, paraissent monter à l'assaut des crêtes.

Dans la région du Mont Tendre, la forêt en futaie s'élève jusqu'à l'altitude moyenne de 1600 m environ et, à ce niveau, elle offre encore des épicéas de taille fort imposante. En fait de feuillus, elle ne compte que des érables sycomores et des sorbiers des oiseleurs, qui, en plein massif, atteignent de respectables dimensions et conservent une forme assez régulière. Par contre, en terrain libre, ils sont volontiers déjetés et tordus, tant les vents et les grosses neiges les tourmentent. En toute circonstance cependant, ces représentants de la race feuillue font preuve d'une résistance extraordinaire. Au-dessus de la limite précitée, ainsi entre 1630 et 1640 m, on peut voir des épicéas en pleine vigueur mesurant 60 à 70 cm de diamètre.

Voyons un peu l'état du boisement plus haut que 1640 m, altitude au-dessus de laquelle s'étend la zone dénudée, ou tout au moins caractérisée par la très grande rareté des arbres et arbustes. Au point de vue géologique, les crêtes du Mont Tendre constituent un large anticlinal dont la voûte a disparu. Le versant nord est une pente uniforme, gazonnée, dont l'inclinaison correspond à celle des bancs rocheux. Les affleurements rocaillieux y sont nuls ou de très faible importance; pas de végétation buissonnante et seuls quelques petits bouquets d'épicéas, assez mal-

traités par les vents d'ouest, apparaissent très disséminés et montent jusqu'à 1660 m. Le versant sud, ou plutôt sud-est, se compose d'une série d'affleurements longitudinaux, têtes de couches en forme de bancs rocheux peu inclinés, mesurant quelques mètres de largeur au plus, très lapiâisés, alternant avec des combes peu profondes, habillées par un gazon formé essentiellement de bonnes espèces fourragères. Dans cette partie supérieure, les arbres et les buissons évitent complètement ces combes gazonnées et se cantonnent le long des nervures rocheuses. La cause en est à chercher dans le parcours du bétail. Cheminant sans cesse le long des combes gazonnées, à l'exclusion des endroits rocailleux ou rocheux, les animaux piétinent et détruisent, au fur et à mesure de leur naissance, les plants ligneux issus de graines transportées par le vent ou les oiseaux, qui pourraient germer en ces localités.

C'est uniquement le long de ces *rochettes*, bancs rocheux ou simplement rocailleux, que l'on observe des épicéas, dont plusieurs, vers 1650 m, mesurent 5 à 6 m de haut et se présentent sous la forme d'individus normaux, trapus et vigoureux. Leurs branches basales s'étalent largement sur le sol et occupent une surface considérable; il leur arrive parfois de se relever en forme de cimes. Tout n'est cependant pas vigueur et prospérité chez ces pionniers de la forêt; on en voit qui, secs ou demi-secs, attestent la rudesse du climat en ces lieux et, conséquemment, les difficultés de la vie. Beaucoup sont fertiles; les cônes gisant à terre en fournissent la preuve évidente. Toujours dans ces mêmes lieux, on remarque de temps à autre de jeunes épicéas hauts de 30 cm à 2 m, qui marquent des allongements annuels bien faibles, explicables par les conditions d'existence. Ainsi, chez un sujet de 40 cm de haut, l'allongement moyen annuel, dans les dix dernières années, est d'environ 4 à 5 cm; chez un autre, tout voisin et haut de 2 m, il est de 7 à 8 cm. Ces jeunes individus sont-ils les descendants de leurs voisins, producteurs de cônes, ou proviennent-ils de graines apportées par le vent depuis des régions inférieures? Question insoluble! Mais un tel transport existe indubitablement. En effet, j'ai observé à deux reprises des feuilles de hêtre et de chêne à la surface des champs de neige hivernale du Mont Tendre. Les secondes devaient venir de fort

loin. Que les vents puissent aussi véhiculer des graines depuis le bas jusque sur les sommités, c'est incontestable.

Voici la végétation arborescente et arbustive notée autour du point 1645 : plusieurs épicéas de 4 à 5 m, id. de 15 à 40 cm, puis le saule à grandes feuilles, le sorbier des oiseleurs, le sorbier nain, le nerprun des Alpes, le chèvrefeuille des Alpes, le genévrier commun, l'égilantier des Alpes, l'alizier, l'érable sycomore, le bois-gentil. Ces diverses espèces buissonnantes se retrouvent toutes à l'état disséminé, le long des crêtes rocailleuses. Au point culminant de la chaîne (1683 m), le cotonnier commun croît à l'état d'espalier contre les petits escarpements. Chacun admet que les buissons de saules, sureaux, chèvrefeuilles, etc., abritent les jeunes plants d'épicéas pendant les premières années de leur vie et leur permettent de résister à la pression des neiges. L'observation confirme cette opinion. Eh bien ! dans la région supérieure du Mont Tendre qui fait l'objet de cette étude, je n'ai pas observé le cas une seule fois, sans prétendre cependant qu'il soit inexistant. Tous les petits épicéas observés croissent à l'air libre, sans le moindre couvert et l'absence, ou tout au moins l'extrême rareté de sujets poussant sous la protection d'un buisson quelconque, comme cela se voit d'ordinaire à des altitudes inférieures, est plutôt étonnante. Ajoutons encore que sur ce versant sud, les épicéas font preuve d'une vigueur plus grande que sur le versant opposé; ils y sont, en effet, plus abrités et moins exposés aux rafales des souffles de l'ouest et du nord-ouest, qui dominent dans le haut Jura.

Voilà donc où nous en sommes avec l'état de boisement de la zone supérieure du Mont Tendre. Il n'est pas douteux que la nature s'active à faire pousser buissons et épicéas, le long des crêtes dénudées; on en a la preuve par l'habillement ligneux, tout léger qu'il soit, dont elles laissent voir l'existence.

Telle est la situation présente ! Mais que nous réserve l'avenir ? Les combes, les pentes gazonnées culminales ne se reboiseront probablement pas, du moins tant que subsistera le parcours du bétail. Quant aux rochettes, ces proéminences rocheuses ou rocailleuses, le long desquelles, aujourd'hui déjà, nous voyons apparaître buissons divers et épicéas, heureuses promesses d'avenir, on peut croire qu'un jour viendra où elles hébergeront des arbres

en grand nombre et de santé réjouissante. Mais si l'on sait combien la croissance de l'arbre est lente et difficile, combien le climat lui fait obstacle aux hautes altitudes jurassiques, ce jour-là, les générations humaines actuelles ne le verront pas . . . !

Sam. Aubert.

Au pays des réserves forestières.

Les deux illustrations qui figurent en tête de ce cahier représentent des vues de forêts vierges recouvrant certains territoires très accidentés du sud de la *Bosnie*, aux confins de ce pays qui fut, avant le bouleversement de 1914, le Monténégro.

Par leur composition et leur caractère de peuplements à l'état sauvage, ayant échappé jusqu'ici à toute exploitation, ces forêts rappellent, à bien des égards, celles des Carpathes dont nous avons décrit certains aspects, dans le « Journal forestier suisse » (1932). La Bosnie-Herzégovie, qui, jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier, était demeurée en quelque sorte sous la suzeraineté des Turcs, pour passer ensuite sous le protectorat de la couronne d'Autriche, finit par être annexée, en 1908, simplement et sans résistance, par le gouvernement des Habsbourg.

Ce sont ces circonstances politiques, inhérentes à un régime essentiellement complexe et peu sûr, qui ont empêché le patrimoine forestier de ces pays d'être mis en valeur. En outre, les conditions topographiques de la Bosnie méridionale ont largement contribué au maintien d'un manteau boisé, dans des vallées reculées et sur des pentes escarpées très éloignées de localités habitées. Cette région calcaire est, en outre, coupée de nombreuses gorges profondément encaissées qui sillonnent le pays et dont les cours d'eau constituent les affluents de la Save et du Danube. La construction de routes et de chemins de fer présente, dans cette partie de la Bosnie, de grandes difficultés, d'autant plus que le pays est très peu peuplé, et que les villages ou petites bourgades y sont extraordinairement dispersés et habités par une population pauvre. Ces conjonctures ont, par conséquent, assuré la conservation, jusqu'à la guerre mondiale, de grosses réserves de bois, et empêché la déforestation de ces montagnes.

La Yougoslavie, qui est un pays jeune et rénové, à la suite de l'extension de son territoire en direction de l'Adriatique, a su